

# De la table rase en Amérique

Ran Halévi

**E**n 1933, fraîchement élu, Franklin Roosevelt a demandé aux Américains de lui laisser cent jours avant de le juger. Pour le second mandat de Donald Trump, cinquante jours auront suffi. En quelques semaines, nous avons changé d'époque. M. Trump a emporté l'élection présidentielle nettement, mais d'une faible marge (1,5 % du corps électoral). Il devait cette courte victoire aux électeurs indépendants des États pivots pour des raisons essentiellement économiques. À la veille du scrutin, d'après les sondages, une majorité des Américains attendaient du futur président qu'il s'attache à endiguer l'immigration illégale, brider les excès de la culture woke, freiner l'inflation et désamorcer les conflits internationaux. Ils n'avaient pu imaginer, malgré les promesses de « choc et stupeur » des prédicateurs *Maga* (*Make America Great Again*), que la nouvelle administration, sitôt installée, s'appliquerait à malmenier ses voisins, répudier ses alliés, chahuter l'ordre international, saper l'État de droit et faire divorcer l'Amérique de son passé. Rien aujourd'hui ne laisse présager l'état du monde dans quatre ans.

Pour l'heure, c'est improvisation, désordre et confusion à tous les étages. M. Trump avait promis de faire arrêter et expulser « des millions et des millions » d'immigrés illégaux. Certes, les mesures de contrôle aux frontières ont largement freiné les entrées illégales dans le territoire américain. Mais les arrestations des individus promis à l'expulsion dans le mois qui suivit l'entrée en fonction de

**Ran Halévi** est directeur de recherche au CNRS et professeur au Centre de recherches politiques Raymond-Aron. Dernier ouvrage publié : *Le Chaos de la démocratie américaine. Ce que révèle l'émeute du Capitole* (Gallimard, 2022).

M. Trump étaient loin d'atteindre la moyenne mensuelle sous l'administration Biden en 2024 (37 000 contre 57 000). L'un des premiers décrets présidentiels privait de l'accès à la citoyenneté les enfants d'immigrés nés sur le sol américain, en violation délibérée du quatorzième amendement de la Constitution ; il sera aussitôt retoqué par des juges fédéraux. La nouvelle administration a gelé illégalement des milliards de dollars d'aide publique alloués par le Congrès, avant d'être obligée d'y surseoir.

Le ministère *ad hoc* confié à Elon Musk, au statut juridique flou et au fonctionnement opaque, a décrété le renvoi de centaines de milliers d'employés fédéraux, pour se voir dans la foulée désavouer par les tribunaux. Sa décision ensuite de réclamer un « rapport d'activité », par retour de courrier, à l'ensemble des fonctionnaires – y compris les agents de renseignement... – dut être reportée *sine die*. Les communiqués de M. Musk sur les prouesses de son équipe sont régulièrement démentis ou corrigés, notamment par lui-même. Aux dernières nouvelles, M. Trump a avisé ses secrétaires d'État qu'ils avaient toute latitude de décider, sans l'aide de M. Musk, des licenciements relevant de leurs ministères.

Par-delà cette rafale d'initiatives légales ou illicites, on voit mal comment M. Trump pourrait concilier sa détermination d'émasculer la bureaucratie assimilée à « l'État profond » avec la nécessité de mobiliser les compétences de cette même administration pour mettre en œuvre sa politique.

Autre trait inédit de ces débuts impétueux et chaotiques : les incessantes logorrhées présidentielles qui dictent depuis des mois l'ordre du jour national et planétaire. Pendant la première semaine de son mandat, les interventions publiques du président, officielles ou improvisées, s'éta- lèrent sur plus de sept heures (81 235 mots prononcés), près de quatre fois plus que son prédécesseur à la même période. Toujours est-il que, six semaines après son entrée en fonction, sa cote de popularité était la plus faible de l'histoire récente de la présidence des États-Unis : 47 % d'opinions favorables contre 51 % de négatives (M. Biden, après les cent premiers jours, avait été plébiscité à 57 % contre 40 %).

À l'international comme à l'intérieur, Donald Trump ne cesse d'invoquer le bon sens pour défier le sens commun. D'une main – heureuse –, il a contraint le gouvernement Netanyahu à accepter une trêve avec le Hamas ; d'une autre, il a prôné le nettoyage ethnique de la bande de Gaza sous parrainage américain pour en faire un lieu de villégiature et un paradis immobilier... Il a infligé, au défi de tous les manuels d'économie, des

droits de douane au Canada et au Mexique avant de les suspendre, puis les rétablir et à nouveau les différer, puis les doubler pour le Canada et aussitôt y renoncer suite aux turbulences des marchés financiers. Et ce n'est pas fini. « Les tarifs, c'est la guerre », a prévenu récemment Warren Buffett. M. Trump y voit plutôt un « merveilleux » substitut à l'impôt.

Lui qui professe à la fois l'isolationnisme et des vellétés impériales a prié son voisin du nord de bien vouloir cesser d'exister, sommé le Danemark de lui vendre le Groenland et le Panama de lui céder gracieusement le canal du même nom, sans autre résultat tangible que de susciter une fièvre générale et l'inimitié des intéressés. Cependant que son vice-président est venu sermonner les alliés européens sur les atteintes aux libertés sur le Vieux Continent, avant d'aller courtiser l'extrême droite allemande, dont les sympathies illibérales n'ont d'égal que leur détestation de l'Amérique.

Enfin, Donald Trump avait promis de mettre fin « en vingt-quatre heures » à la guerre en Ukraine. Faute de quoi, il a gratifié Vladimir Poutine, privé d'une victoire militaire, d'une réhabilitation politique sans autre contrepartie que les applaudissements de Moscou. Avant d'administrer, dans une scène orwellienne, des leçons de bonnes manières au président Zelensky, qu'il avait qualifié successivement de dictateur, fomenteur de guerre, quémendeur d'aumônes dépourvu de cartes politiques, et de revenir quelques jours plus tard à de meilleures dispositions.

Il veut arrêter cette guerre parce qu'elle contrarie ses priorités, mais il n'a cure de l'Ukraine si ce n'est pour accéder à ses richesses naturelles, comme un retour d'investissement du soutien militaire américain. Dans l'échiquier de Donald Trump, l'Ukraine n'est qu'une marchandise à solder par pertes et profits. Son ingénu vice-président l'a déclaré sans fard dès 2022 : « Franchement, je me fiche de ce qui peut arriver à l'Ukraine d'une manière ou d'une autre. » Pour J.D. Vance, l'Ukraine est ce qu'a été la Tchécoslovaquie pour Neville Chamberlain en 1938, « un pays lointain dont on ne sait rien ». À ce jour, M. Trump croit encore que le meilleur moyen de la préserver des appétits de son voisin c'est d'y expédier non pas des forces d'interposition, mais des investisseurs américains, et de normaliser les relations avec Moscou. C'est oublier que l'apaisement n'empêche pas les guerres mais les provoque, le déshonneur en plus.

Qu'est-ce qui fait agir Donald Trump ? Sur le plan personnel – et chez lui, tout semble personnel –, c'est la « rétribution » des offenses qui transparait jusqu'au moindre de ses actes. On a cité la logique à somme

nulle de l'ami-ennemi, théorisée par Carl Schmitt, comme le ressort de son action politique. De fait, avec M. Trump, ces notions paraissent si flexibles, et réversibles, qu'elles perdent toute pertinence explicative. Politique transactionnelle? Pas exactement non plus. Elle est supposée satisfaire les différents partis engagés, alors que M. Trump envisage la politique comme un pur rapport de force où seuls les puissants font la loi.

Certes, le président a des plans à la pelle qu'il décline à une cadence échevelée. Mais il ne propose aucun projet d'avenir cohérent ni une vision stratégique intelligible. La « grandeur de l'Amérique » et les promesses d'un âge d'or qu'il a invoquées dans son intarissable discours d'investiture ne sont pas une politique. Comme nos éradicateurs de 1789, il se montre beaucoup plus clair sur ce qu'il veut détruire que sur ce qu'il prétend créer. C'est une politique de la table rase version américaine, qui criminalise le passé, promet un avenir radieux et entend régénérer le pays à coups de décrets exécutifs, d'intimidations et de menaces, avant de rencontrer des obstacles à chaque pas et, du coup, dénoncer des ennemis cachés et voir des complots partout.

On peut objecter qu'au moins dans le domaine géopolitique, M. Trump a un dessein lisible : décharger l'Amérique de son rôle traditionnel, onéreux et ingrat de bouclier de l'ordre libéral pour revenir au monde des grandes puissances du XIX<sup>e</sup> siècle, régi désormais par la compétition stratégique entre les États-Unis et la Chine. Dans cette logique, expliquent ses stratèges, il est vital de ménager la Russie pour la détacher du colosse chinois, comme l'a fait Nixon avec la Chine en l'isolant de l'Union soviétique. Seulement, dans les années soixante-dix, la Chine, épuisée par une ruineuse révolution culturelle et en rupture avec Moscou, s'est rapprochée de l'Occident à son avantage ; aujourd'hui, l'administration Trump cherche à renouer avec le dictateur russe au seul bénéfice de ce dernier.

Vladimir Poutine a beau se poser en victime, sous le regard compatissant du président américain (« il a beaucoup souffert »), le principe constitutif de sa politique n'a pas varié : restaurer coûte que coûte l'empire que l'effondrement de l'Union soviétique a disloqué. La Russie n'a jamais été un État-nation et n'entend pas le devenir. Pour citer le mot fameux de Zbigniew Brzezinski, « sans l'Ukraine, la Russie cesse d'être un empire ». Une victoire en Ukraine ne sera qu'une étape de la reconquête de la périphérie de l'État russe. Et ce n'est pas la Chine qui risque d'y faire obstacle. Le partenariat « sans limites » conclu par Pékin et Moscou en 2022 offre la meilleure caution à la politique russe. Après tout, les deux régimes partagent la même conception du pouvoir et les

mêmes adversaires – la société libérale, la démocratie, l'Occident. C'est une chimère de vouloir anesthésier l'avidité impériale de la Russie en l'arrimant à l'Amérique. M. Trump joue unilatéralement avec la paix du monde.

Et il le fait avec autant de latitude parce que la démocratie américaine se trouve paralysée sous les coups de boutoir de son administration : c'est la subversion des institutions à l'intérieur qui lui aura permis d'avoir les mains aussi libres à l'extérieur. Le trumpisme révolutionnaire pose que le droit est une émanation de la puissance et non l'inverse ; que la légitimité politique est une pure affaire de rapport de force ; que les normes sont faites pour être pliées ; que les attributs du pouvoir exécutif ne sauraient être bridés ni par les lois constitutionnelles, qu'on peut toujours réinterpréter, ni par le système des freins et des contrepoids. On ne compte plus les décisions sciemment illégales prises par la nouvelle administration et annulées ou suspendues par les juges fédéraux et la Cour suprême.

Mais les idéologues Maga ne désarment pas. Pour J.D. Vance, les juges n'ont pas autorité à arrêter le pouvoir exécutif. En 2021, il a déclaré que M. Trump devrait limoger tous les employés de l'État – ce que la loi interdit – et les remplacer par des hommes de son choix. « Et si les tribunaux objectent, il n'aura qu'à dire : "Le président de la Cour suprême a pris sa décision, maintenant, qu'il la mette à exécution." » Lisez : la Cour suprême, combien de divisions... Et M. Trump lui-même, sur Fox News, fin mars, alors que s'accumulaient les révocations des décisions présidentielles par les tribunaux : « Nous avons des juges brutaux qui sont en train de détruire notre pays. » Et de réclamer, la même semaine, la destitution d'un juge fédéral qui avait retardé des expulsions en réclamant au gouvernement des éclaircissements sur le bien-fondé de sa décision. La guerre est déclarée, et Dieu sait comment elle va finir.

La pire des entorses portées à l'esprit des institutions – on l'a presque oublié – est le pardon général et irrévocable accordé à tous les émeutiers du Capitole – plus de 1 500 personnes. Ces hommes avaient été légalement interrogés, jugés et condamnés pour avoir participé, à divers degrés, à une insurrection contre l'État et commis, pour certains, des violences caractérisées contre des officiers de police et des civils. Donald Trump avait promis d'étudier leurs dossiers cas par cas. Mais aussitôt installé au Bureau ovale, il les a tous fait libérer, en qualifiant leur sentence de « ridicule et excessive ». Ce pardon, un acte certes légal, viole néanmoins

délibérément le principe de la séparation des pouvoirs : M. Trump se constitue en juge suprême qui se substitue au pouvoir judiciaire en le désavouant par l'autorité de son bon vouloir.

C'est aussi une iniquité politique : le pardon des émeutiers suggère qu'il existe une justice à deux vitesses, celle pour les partisans du président et celle pour les autres ; que M. Trump place l'allégeance à sa personne au-dessus du droit et instrumentalise sa fonction à des fins personnelles. D'ailleurs, du même mouvement, il a limogé tous les procureurs et envisage d'ouvrir une enquête sur les milliers des agents fédéraux associés aux poursuites contre les émeutiers du Capitole.

C'est enfin une faute morale. Le président absout les fauteurs d'une insurrection dont il se trouve être l'instigateur. Une manière d'appliquer le pardon également à lui-même. Dans le « narratif » de Donald Trump, l'émeute du 6 janvier n'aura jamais existé.

La rupture de l'administration Trump avec la tradition démocratique américaine a été facilitée par la mise au pas du Parti républicain et sa sujétion, comme un seul homme, aux volontés du président, jusqu'aux moins défendables. Ainsi le choix de certains ministres notoirement incompetents, et douteux pour certains, dont l'allégeance servile au président tient lieu de qualification professionnelle : une ex-apologiste du régime Assad nommée à la tête du renseignement national, un négationniste des vaccins au ministère de la Santé, et à la Défense, l'hôte d'une émission de télévision connu pour ses penchants alcooliques et accusé récemment d'abus sexuels. Peur ou résignation, il ne s'est pas trouvé un seul sénateur républicain pour récuser leur nomination. Les élus du parti, bâillonnés et pusillanimes sous l'œil vigilant des militants Maga, ont abdiqué leur rôle de législateurs indépendants et de contrepoids politique dans le dispositif de l'équilibre des pouvoirs hérité des Fondateurs.

Deux cent cinquante ans après la création de la République américaine, elle se trouve gouvernée pour la première fois de son histoire par un monarque électif aux pouvoirs immenses et sans autre frein que les tribunaux fédéraux et la Cour suprême. Au moins jusqu'aux prochaines élections de mi-mandat.

Ce texte est une version adaptée et élargie d'une chronique parue dans *Le Figaro* le 21 mars 2025.